



Conseil de tutelle

Distr.  
GENERALE

T/PET.10/740  
16 mai 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

(IN) T/PET/ADV

MAY 18 1989

UN/SA COLLECTION

PETITION DE M. ANTONIO M. CAMACHO, MEMBRE DE LA CHAMBRE DES  
REPRESENTANTS (SIXIEME LEGISLATURE) DU COMMONWEALTH DES ILES  
MARIANNES SEPTENTRIONALES, CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS  
TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85  
du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

CHAMBRE DES REPRESENTANTS  
SIXIEME LEGISLATURE DU COMMONWEALTH  
Saipan, Iles Mariannes

Le 16 mai 1989

Monsieur le Président du  
Conseil de tutelle  
Organisation des Nations Unies  
New York, N. Y. 10017

Monsieur le Président,

L'objet de la présente lettre est de demander que M. Antonio M. Camacho, membre de la Chambre des représentants, soit autorisé à faire une déclaration au nom de la Chambre des représentants devant le Conseil de tutelle au sujet du Pacte entre les îles Mariannes septentrionales et les Etats-Unis 1/.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir appuyer cette demande.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

(Signé) Antonio M. CAMACHO

Note

1/ Pour le texte du Pacte visant à établir un Commonwealth des îles Mariannes septentrionales en union politique avec les Etats-Unis d'Amérique, voir Documents officiels du Conseil de tutelle, quarante-deuxième session, fascicule de session, annexes, document T/1759.

-----